

FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : 60 Avenue Dubrocq - 64100 Bayonne

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB
DU 28 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six,
et le 28 mars, à 9 heures, en présentiel et en visioconférence,

Les membres de l'association « FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE » se sont réunis dans les locaux du Conseil Départemental de Bayonne afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée générale par le président
2. Décompte des voix et vérification du quorum
3. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire 2025
4. Rapport moral par le président et approbation
5. Rapport financier par la commission des finances et approbation
6. Rapport du commissaire aux comptes et approbation
7. Budget prévisionnel 2026 par le trésorier et approbation
8. Rapport d'activités par le secrétaire général et approbation
9. Résultats sportifs et approbation
10. Examen des vœux des comités et ligues
11. Colosse aux pieds d'argile -intervention de M. Sébastien Henry
12. Plan Sportif Fédéral 2026
13. Parité des instances régionales 2028 et contrat d'engagement républicain
14. Communication Sport Santé
15. Présentation site internet
16. Intervention du DTN
17. Interventions des personnalités
18. Questions diverses
19. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire par le président.

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le Président, M. Lilou ECHEVERRIA

Le Président de la FFPB, Lilou Echeverria, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous à cette assemblée générale ordinaire.

Il remercie par leur présence :

- M. Xavier CAZAUBON – Président de la Fédération Internationale de Pelote Basque

Madame, Messieurs les Présidents et Représentants des Ligues et Comités

- M. Pierre GARICOECHEA – Président Ligue Nouvelle-Aquitaine
- M. Philippe PERUSIN – Président Ligue Occitanie
- M. Thierry CHAUDAT – Président Ligue Ile de France
- M. Philippe MAUMET – Président Comité départemental de Corrèze
- M. Lionel POIRIER DE NARCAY – Représentant du Comité départemental de Côte d'Argent
- M. Charles SOURP – Président Comité départemental des Landes
- M. Christian PAILLOLE – Président Comité départemental du Lot et Garonne
- M. Jean Michel GARAYAR – Président Comité des Pyrénées-Atlantiques
- M. Henri ERRANDONEA – Président Comité territorial du Pays Basque
- M. Antoine SILVESTRE DE FERRON – Président Comité territorial du Béarn
- MM. Joël COLLONGUES et Julien CONSUL – Co-Présidents Comité du Gers
- M. Jean Paul CHAMBORD – Président Comité de Paris

- M. Alain Yves DETROYES – Président Comité des Hauts de Seine
- M. Jean-Claude BERTHELOT – Président Comité des Alpes-Maritimes
- M. Alain COMORGE – Président Comité de Métropole de Lyon et du Rhône

Mesdames, Messieurs les Présidents des Clubs.

Et cite les personnes excusées :

- Mme Marina FERRARI – Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
- M. Jérôme FOURNIER – Directeur des Sports Ministère des Sports
- Mme Amélie OUDEA CASTERA – Présidente Comité National Olympique Sportif Français
- Mme Marie-Line ARNAUD – Directrice par intérim Agence Nationale du Sport
- Mme Véronique MOREIRA – Présidente Nationale USEP
- M. Jean-Marc SERFATY – Directeur National UNSS
- M. Franck DUFOUR – Directeur départemental UNSS64
- M. Thierry D'ANGELO – Directeur Régional Académique à la Jeunesse et aux Sports
- M. Philippe ETCHEVERRIA – Chef Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- M. Alain ROUSSET – Président Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- M. Jean-Jacques LASSERRE – Président Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Mme Denise SAINT PEE – Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques
- M. Max BRISSON – Sénateur des Pyrénées-Atlantiques
- M. Peio DUFAU – Député 6ème circonscription des Pyrénées-Atlantiques
- Mme Colette CAPDEVIELLE – Députée 5ème circonscription des Pyrénées-Atlantiques
- M. Iñaki ECHANIZ – Député 4ème circonscription des Pyrénées-Atlantiques
- M. Jean-Christophe VISENTIN – Président Ligue Provence Alpes Côte d'Azur
- M. Brice GRIZONNET – Président Ligue Auvergne Rhône Alpes
- M. Willy MANGAMAN-MOUNY – Président Ligue Ile de La Réunion
- M. Dimitry CHOI – Président Ligue Saint-Pierre et Miquelon
- M. Frédéric ETCHEVERRY – Président Comité de Haute-Garonne, Ariège et Aude
- Mme Jessica NADAL – Présidente Comité des Hautes-Pyrénées
- M. Arnaud CABROL – Président Comité du Tarn

Et les clubs excusés :

Pelotaris Club Idron-Lée – Les Jeunes de St Martin-Salies de Béarn – Pilotariak-St André de Seignaux – Gaztiak Gotein – Airetik-Mendionde Macaye – Hardoytarrak-Anglet.

2. Décompte des voix et vérification du quorum

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (Ligues-Comités-Clubs-Licenciés individuels) :

NOUVELLE-AQUITAINE	:	653
OCCITANIE	:	61
ILE DE FRANCE	:	35
HAUTS DE FRANCE	:	0
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	:	8
AUVERGNE-RHONE-ALPES	:	5
Centre Val de Loire (Tours)	:	0
Corse	:	0
ILE DE LA REUNION	:	0
ST PIERRE ET MIQUELON	:	0
Nouvelle Calédonie (Lagunekin)	:	0
Licenciés individuels	:	0

Voix Ligues/Comités/Clubs/Licenciés individuels émargés : 762 sur 1 259 voix (convoquées)

Le quorum 631 voix étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut se dérouler normalement.

3. Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire 2025

Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire du 29.03.2025 et Extraordinaire du 31.07.2025 de la FFPB ont été envoyés par courriel à tous les Clubs, Comités, Liges, et aux membres du Comité Directeur avec la convocation de l'Assemblée Générale le 05.03.2026.

4. Approbation du rapport moral

Avant la lecture du rapport moral, le président, Lilou Echeverria, demande une pensée pour les personnes pilotari, pelotazale, anciens joueurs ou dirigeants disparus cette année et invite à marquer notre affection pour eux, par quelques instants de recueillement.

- Daniel LAMARQUE • Michel GUILLARD • Christian LABADIE • Stéphane FREDON
- Irène AYEZ FERLIN • Jean DACHARRY • Gaston DETCHART • José Martin SALSAMENDI
- Pascal POCHELU • Eneko PELLETRAT • Julien ETCHEVERS • Jean FAGOAGA • Alain BEZIN.

Le Président, Lilou Echeverria, présente son rapport moral à l'ensemble des participants — présidents de Ligues et Comités, dirigeants, bénévoles, arbitres, éducateurs, joueurs, amis de la pelote basque, et autres invités.

L'année 2025 aura été, pour notre Fédération, une année de travail, d'engagement et de responsabilités.

Une année dense. Une année exigeante. Mais surtout, une année qui a confirmé une chose essentielle : **la pelote basque française est debout, vivante, ambitieuse et portée par des femmes et des hommes de valeur.**

Dans un contexte souvent complexe, nous avons tenu notre cap.

Nous avons agi. Nous avons assumé. Et nous avons continué à faire avancer notre fédération avec sérieux, avec détermination et avec fidélité à ce que nous sommes.

Une fédération active, présente et fidèle à toutes ses disciplines

Tout au long de l'année, nous avons veillé à faire vivre l'ensemble de nos spécialités, sans en délaissier aucune.

Du sport amateur au plus haut niveau, des compétitions hivernales aux finales de la grande semaine de pelote basque, des territoires historiques aux clubs plus éloignés, la Fédération a été présente, active et engagée.

Cette présence n'est pas anodine.

Elle traduit une conviction forte : **notre fédération n'a de sens que si elle accompagne tout le monde, sur tout le territoire, et dans toutes les disciplines.**

Nous avons aussi fait le choix d'aller vers de nouveaux publics, de répondre aux attentes de clubs éloignés, de montrer que la pelote basque sait conjuguer tradition et ouverture, identité et modernité.

Oui, tout n'a pas été simple.

L'éloignement de certaines compétitions et les épisodes de forte chaleur ont parfois pesé sur la fréquentation. Et pour la deuxième année consécutive, nos finales ont été perturbées par la canicule. Cela nous oblige. Nous devons en tirer toutes les conséquences dans l'organisation de 2026, avec lucidité et pragmatisme.

Une année internationale exceptionnelle

L'année 2025 restera également comme une année majeure sur le plan international.

Six grandes échéances ont rythmé la saison : les Ligues des Nations, les Championnats du Monde Espoirs, les rendez-vous Europe-Amériques et les Championnats du Monde de Frontball.

Six rendez-vous majeurs. Six défis sportifs, humains et financiers.

Et à chaque fois, la Fédération a été au rendez-vous.

Nos équipes de France ont porté haut nos couleurs. Elles l'ont fait avec talent, avec dignité, avec ambition. Les résultats obtenus sont venus récompenser un travail de fond, une préparation sérieuse et un engagement total.

Ces performances ne doivent rien au hasard.

Elles sont le fruit de la qualité de notre formation, de la compétence de notre encadrement, du travail de la Direction Technique Nationale et de la solidité du modèle fédéral que nous défendons.

Le président, Lilou Echeverria, insiste : **quand la Fédération est unie, organisée et exigeante, elle est capable de grandes choses.**

Mais au-delà des chiffres, des compétitions et des résultats, une fédération n'est forte que par les femmes et les hommes qui la servent.

Derrière chaque finale, chaque championnat, chaque déplacement, chaque réunion, chaque décision, il y a des bénévoles, des dirigeants, des arbitres, des éducateurs, des cadres techniques, des salariés et des élus.

Ce sont eux qui font tenir notre maison.

Ce sont eux qui donnent du temps, de l'énergie, de la compétence, parfois au prix de sacrifices personnels.

Ce sont eux qui permettent à notre sport de grandir sans renier son âme.

Il tient à leur rendre ici un hommage sincère et appuyé.

Il salue également la capacité d'adaptation de tous face aux contraintes de calendrier, aux difficultés d'organisation et aux conditions climatiques parfois éprouvantes. Il souligne enfin l'engagement du corps arbitral, ainsi que la montée en puissance de l'arbitrage féminin, qui témoigne d'une fédération en mouvement, attentive à la transmission et résolument tournée vers l'avenir.

Il rappelle que gouverner, c'est prévoir, décider et assumer.

Être à la tête d'une fédération, ce n'est pas seulement accompagner l'activité sportive.

C'est aussi gouverner. C'est faire des choix. C'est tenir une ligne.

C'est garantir à la fois l'ambition, la rigueur et la crédibilité.

En 2025, l'intensité de notre activité, notamment à l'international, nous a imposé une vigilance de chaque instant. Nous avons poursuivi une politique de gestion rigoureuse, transparente et responsable. C'est cette exigence qui nous a permis de soutenir les équipes de France, d'accompagner les clubs, d'organiser de grandes compétitions et de préserver la solidité de notre structure fédérale.

Dans le même temps, nous avons continué à faire entendre la voix de la pelote basque au plus haut niveau institutionnel, dans les échanges avec les pouvoirs publics comme dans les rendez-vous du mouvement sportif.

Il ajoute que l'exemplarité n'est pas, pour nous, un mot de circonstance.

C'est une exigence. Une obligation. Une ligne de conduite.

L'attention portée à l'honorabilité des dirigeants et des encadrants participe à cette exigence. Parce qu'une fédération forte est d'abord une fédération respectable, respectée et irréprochable.

L'année a aussi été marquée par une étape structurante pour notre avenir : la nomination du nouveau Directeur Technique National, Yon Belly, à la suite des travaux de la commission d'audition. Le Secrétaire Général y reviendra plus en détail au cours de cette assemblée.

Le président souhaite la bienvenue à Yon Belly et lui souhaite de la réussite dans ses missions futures.

Il lui rappelle avec franchise, ce qu'il a dit à la directrice des sports : **la relation entre le président et le DTN doit reposer sur deux piliers non négociables - la transparence et la confiance.**

C'est à cette condition que nous pourrions consolider notre projet sportif, structurer encore davantage nos filières de formation et préparer efficacement les échéances qui viennent.

Notre fédération peut être fière de ce qu'elle est :

269 associations sportives, autour de 30 000 licenciés et autres titres de participation, une histoire forte, des racines profondes et une capacité intacte à se projeter.

Mais l'avenir ne se subit pas. Il se prépare. Il se construit. Et il se mérite.

Nos priorités sont connues : accompagner davantage les clubs, soutenir les bénévoles, offrir plus de perspectives à notre jeunesse, structurer durablement le haut niveau, renforcer notre visibilité, moderniser nos outils et développer de nouveaux partenariats.

Le président le répète avec force : nous n'avons pas le droit à l'immobilisme.
Nous devons être capables de protéger notre héritage tout en préparant l'avenir.
Nous devons être fidèles à notre identité sans jamais nous enfermer dans l'habitude.
Nous devons faire grandir la pelote basque sans jamais la dénaturer.

Le rapport moral présenté est celui d'une fédération qui agit, d'une fédération qui assume et d'une fédération qui avance.

Une fédération fidèle à ses valeurs.

Une fédération consciente de ses responsabilités.

Une fédération qui peut regarder l'avenir avec lucidité, mais aussi avec confiance.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement de tous ceux qui, sur le terrain comme dans les instances, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour notre sport.

Le Président, Lilou Echeverria, conclue en remerciant profondément l'assemblée pour **son engagement, sa fidélité, sa confiance.**

5. Approbation du rapport financier et des comptes annuels

Corinne Potel, responsable Commission Finances, présente le rapport financier et les comptes annuels 2025.

Les principaux indicateurs financiers à retenir au 31/12/2025 sont :

- Les fonds propres s'élèvent désormais à 694 KE.
- La trésorerie à 657 KE.
- Le résultat de l'exercice est déficitaire et s'élève à - 70 879 € cette année.

Les faits marquants de l'exercice 2025 :

On constate une baisse des produits d'exploitation de 1,6 % soit 20 KE.

Ils s'élèvent à 1 236 895 € contre 1 257 590 € l'an dernier.

Les variations significatives proviennent de la baisse des subventions - 29 KE (Subvention spécifique demandée pour la Ligue des Nations à Paris en 2024) et des recettes liées aux compétitions - 24 KE, et de la hausse des licences + 32 KE.

Les charges de fonctionnement régressent également de 126 KE et s'établissent à 940 799 € contre 1 066 690 € l'an dernier.

Malgré les frais liés aux différentes compétitions internationales de cette année (déplacements + 70 KE), on économise par rapport à la LDN 2024 sur les frais d'hébergement et de repas - 162 KE grâce notamment à un partenariat de 40 KE pour les repas à Guernica et Bilbao.

Baisse également des frais d'organisation - 22 KE, et des frais de réalisations de vidéos - 19 KE.

Les impôts et taxes diminuent de 3 KE. L'Association n'est plus redevable de la Taxe d'Habitation depuis le 01/01/2025.

Les charges de personnel sont en augmentation de 5 %. C'est dû à la présence d'Iban Paul Ortiz, en alternance, sur 8 mois contre 1 mois l'an dernier, ainsi qu'à l'augmentation générale des salaires accordée au 01/10/2024 qui se répercute sur l'année entière en 2025.

Les charges globales d'exploitation s'établissent à 1 313 171 € contre 1 426 733 € en 2024.

Les produits financiers sont en régression également. Nous n'avons pas remonté de dividendes de la filiale cette année. Soit une baisse de 30 KE.

Concernant le bilan, les Fonds Propres représentent tout de même 73 % du total bilan. Ce qui reste très satisfaisant.

Le Fonds de Roulement s'établit à 631 KE.

On observe un Excédent en Fonds de Roulement de 26 KE à la clôture de l'exercice.

Pour plus de détails, voir Brochure AG FFPB pages 45 ; 55 à 79.

6. Approbation du rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur Bernard Poussou, Commissaire aux Comptes, présente ses rapports sur les comptes annuels de la FFPB de l'exercice clos le 31/12/2025 et sur les conventions réglementées.

Il donne lecture de la nature de sa mission. Et qu'au regard des règles et des principes comptables français, il peut certifier les comptes annuels 2025.

7. Approbation du budget prévisionnel 2026

Thierry Casteres, trésorier, présente le budget prévisionnel 2026.

Le budget prévisionnel 2026 s'élève à 1 502 000 €.

Répartition des dépenses, soit 1 502 000 € :

- Haut niveau (Équipe de France + suivi médical) : 511 850 € (34 %)
Ce poste est exceptionnellement élevé en raison du déplacement en Argentine pour les Championnats du Monde, avec une délégation de près de 100 personnes.
- Fonctionnement : 730 450 € (49 %)
Ce poste comprend notamment les assurances licences, les versements aux Ligues et Comités, ainsi que la masse salariale.
- Compétitions nationales : 177 000 € (12 %)
- Développement : 82 700 € (5 %).

Répartition des recettes, soit 1 339 100 €

- Affiliations et licences : 768 000 € (57 %)
- Subventions : 252 500 € (19 %), principalement au titre de l'ANS
- Entrées : 145 000 € (11 %)
- Mécénat : 129 000 € (10 %)
- Autres recettes : 44 600 € (3 %).

Synthèse - Équilibre budgétaire

- Total des dépenses : 1 502 000 €
- Total des recettes : 1 339 100 €
- Déficit : 162 900 €
- Financement par fonds propres : 162 900 €.

Le budget 2026 reflète une année exceptionnelle, marquée par des dépenses importantes liées au haut niveau, en particulier à l'occasion des Championnats du Monde en Argentine.

Le déficit prévisionnel de 162 900 € sera absorbé par les réserves de la Fédération, ce qui témoigne de sa solidité financière et de sa capacité à faire face à l'organisation et à l'accompagnement d'événements majeurs, tout en maintenant l'ensemble de ses activités courantes.

Pour plus de détails, voir Brochure AG FFPB pages 80 à 82.

8. Approbation du rapport d'activités

Le secrétaire général, René Hardoy, présente le rapport d'activités 2025.

ASSOCIATIONS

7 LIGUES

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

Ile de France

Provence Alpes Côte d'Azur

Auvergne Rhône Alpes

Ile de la Réunion

St Pierre et Miquelon

13 COMITES DEPARTEMENTAUX

Corrèze
Côte d'Argent
Landes
Lot et Garonne
Pyrénées-Atlantiques
Haute-Garonne, Ariège et Aude
Gers
Hautes-Pyrénées
Tarn
Paris
Hauts de Seine
Alpes-Maritimes
Métropole de Lyon et du Rhône

2 COMITES TERRITORIAUX

Béarn
Pays-Basque

269 CLUBS

6 nouvelles affiliations de clubs
Saint Martin Pilota - Biarritz (Pays-Basque)
Erro Bat - Larressore (Pays-Basque)
Pelote Basque Marmandaise - Marmande (Lot et Garonne)
Amicale Fronton Villeneuvois - Villeneuve Sur Lot (Lot et Garonne)
Saint Girons Couserans Pelote (Haute Garonne, Ariège, Aude)
Club Sportif Pelote Basque Réunion - Ile de La Réunion
2 clubs mis en sommeil
ASPTT Pau (Béarn)
Thales Inter Sports Toulouse (Haute-Garonne, Ariège, Aude)

LICENCES

14 946 Licences sportives
21 Licences individuelles
31 Licences professionnelles Main nue
13 Licences professionnelles Cesta punta / Grand chistera
2 Licences professionnelles Pala corta
13 464 ATP Autres titres de participation

Licences gratuites enregistrées entre le 1er septembre et le 31 décembre 2025

473 pour les M 10
234 pour les M 12
118 pour les M 14
73 pour les M 16
28 pour les M 19
22 pour les M 22
594 pour les Seniors soit 1542 au total.

CLASSEMENT des CLUBS (Nombre de licenciés)

1. Zaharrer Segi - Saint-Etienne de Baigorri (337)
2. Goizeko Izarra - Saint-Jean Pied Port (298)
3. Kapito Harri - Ustaritz (280)
4. Section Paloise - Pau (268)
5. St Pée Union Club - Saint Pée Sur Nivelle (246)
6. Luzean - Saint-Jean de Luz (243)
7. Urruñarrak - Urrugne (240)
8. Noizbait - Hasparren (233)

9. US St Palais Amikuze - Saint Palais (213)

10. Aviron Bayonnais - Bayonne (212)

COMPETITIONS NATIONALES

200 compétitions officielles en 2025

Amateurs :

- 159 Championnats de France
- 2 Championnats de France Para-Pelote
- 21 Challenges nationaux
- 5 Tournois fédéraux
- 1 Coupe de France Féminine Cesta punta
- 1 Coupe de France Féminine Grand chistera
- 3 Tournois Corporatifs
- 1 Challenge France Paleta Pelote de gomme pleine Fronton place libre

Professionnels - Pro/Am :

- 4 Championnats de France Pro Main nue
- 1 Championnat de France Pro/Am Cesta punta
- 1 Championnat de France Pro/Am Grand chistera
- 1 Pro tour Cesta punta

NOMINATION NOUVEAU DTN

Le poste de Directeur Technique National de la Fédération Française de Pelote Basque (FFPB) a fait l'objet d'une publication de vacance de poste sur la plateforme « Choisir le service public » le 27 janvier 2025.

Dans les 5 premiers mois de l'année, le président s'est déplacé à plusieurs reprises à Paris pour rencontrer la Direction des Sports.

4 candidats ont fait acte de candidature dont 1 ne remplissait pas les conditions réglementaires pour prétendre au poste (décret n° 2017-374 du 22 mars 2017). 3 candidats ont été reçus en entretien qui se sont déroulés selon le format suivant :

- 10 minutes de présentation par le candidat de son parcours, de ses motivations et de son projet managérial de mise en œuvre du projet fédéral,
- 35 minutes de questions/réponses sur la base de l'exposé et du dossier.

2 candidats ont été auditionnés le 2 avril 2025 par la commission qui était composée de :

- Lilou ECHEVERRIA, Président de la Fédération Française de Pelote Basque
- Benoît DUPIN, Conseiller Haute-performance – Agence Nationale du Sport
- Laurence VALLET MODAINE, Bureau des Fédérations sportives, Sport de haut niveau et Sport professionnel – Direction des Sports – MSJVA (Ministère des Sports, de la Jeunesse et Vie associative)
- Agathe BARBIEUX, Cheffe du CGO-CTS – Direction des Sports – MSJVA
- Catherine PELLICIARI, Adjointe à la Cheffe du CGO-CTS – Direction des Sports – MSJVA

L'audition de la troisième candidate, Magali CARLON, a été reportée, pour raison médicale et en plein accord avec le président de la fédération, au 29 avril 2025. Elle a été auditionnée le 29 avril 2025 par la commission qui était composée de :

- Lilou ECHEVERRIA, Président de la Fédération Française de Pelote Basque
- Benoît DUPIN, Conseiller Haute-performance – Agence Nationale du Sport
- Agathe BARBIEUX, Cheffe du CGO-CTS – Direction des sports – MSJVA
- Baptiste CAREME, Chargé de mission au CGO-CTS.

Pour mémoire, il ne s'agit pas d'une commission de sélection mais d'une commission d'audition. C'est une aide à la décision pour le Président de la FFPB, Lilou Echeverria, et la Ministre déléguée aux sports qui au final, nommera le DTN.

Avec un peu de retard sur le calendrier initial, M. Yon Belly a été nommé Directeur Technique National de la FFPB en remplacement de M. Pascal Bédère. Il a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2025.

CASQUES

La pénurie a continué et la situation s'est encore un peu plus enlisée en 2025. Comme nous l'avons expliqué lors de la réunion avec les présidents de Ligues et de Comités puis du Comité Directeur du mois de décembre, il a été impossible de faire avancer ce dossier avec le CRITT, laboratoire d'essais de Châtellerauld, ayant déjà travaillé pour la FFPB dans le passé.

M. Perry, repreneur de la marque IKUS, avec qui nous collaborons étroitement depuis le début, s'est heurté au même problème de communication que nous avec le CRITT. Les visioconférences que nous avons organisées tous ensemble se sont avérées stériles.

Pour permettre de continuer à pratiquer certaines spécialités de pelote de cuir et dans l'attente d'une future hypothétique homologation, il a fallu parer au plus pressé et trouver une solution pour répondre aux inquiétudes des clubs.

La FFPB a donc décidé d'autoriser le port de trois marques de casques, Bauer, CCM et Warrior. Ces casques destinés à la pratique du hockey sur glace présentent une protection qui paraît efficace notamment au niveau des tempes, hormis pour la pratique de la cesta punta. Il faut savoir que le poids et la vitesse d'un palet se rapprochent sensiblement de ceux d'une pelote en cuir (environ 170 g et une vitesse maximale évaluée à 180 km/h).

Après avis favorable du médecin fédéral, M. Etchevers de chez MMA a été contacté et a entériné le fait que ces trois marques soient préconisées.

Un courrier notifiant cette décision a été envoyé à tous les présidents de Clubs, de Comités et de Ligues. La FFPB continuera néanmoins ses efforts pour essayer de faire homologuer des casques.

Le laboratoire d'essais Pourquery de Lyon a été contacté et nous vous tiendrons informés de la suite des évènements.

FORFAITS

Le règlement financier relatif aux forfaits a été appliqué comme nous l'avions promis pendant la campagne électorale et les sanctions financières ont commencé à pleuvoir en ce dernier semestre 2025. Il ne s'agit aucunement de faire rentrer de l'argent à toute force comme certains se plaisent à le répéter mais simplement de mettre fin à des agissements qui relèvent du tout et n'importe quoi. Un certain laxisme s'est installé, s'ancre chaque week-end davantage et en définitive chacun prend l'habitude de faire comme il l'entend. On joue quand on veut, où l'on veut, ou on ne joue pas du tout avec toujours une bonne raison. Plus aucun respect pour les bénévoles des Commissions qui passent du temps à établir des calendriers, ni pour les adversaires qui parfois ne sont même pas avertis, ni pour les arbitres qui parfois se déplacent pour rien, ni pour les responsables d'installations municipales ou privées qui ont réservé des créneaux inutilement.

Dès le 1^{er} janvier 2026, la pénalité de 16 euros pour tout résultat non saisi le lundi à 13h a été appliquée à la lettre. En effet chaque lundi et de manière récurrente, les responsables de Commissions sont obligés de téléphoner aux clubs pour obtenir certains scores du week-end. Dans l'attente de ces résultats, impossible de programmer le plus tôt possible les rencontres ultérieures ou éliminatoires.

Nous tenons à rappeler ici que tout forfait doit être justifié, notifié à la FFPB accompagné d'une pièce justificative, un certificat médical par exemple. Le règlement est très clair et différencie bien « cas de force majeure » et « circonstances exceptionnelles ». Nous invitons tous les dirigeants à relire l'article 38 du règlement financier et les articles 224.60 et 224.61 des règlements généraux disponibles sur le site de la fédération.

- Forfait pour cas de force majeure (art. 224.01) ou circonstances exceptionnelles justifiées (art. 224.00) : pas de pénalité.

- Forfait pour circonstance exceptionnelle non justifiée (art. 224.00) : 75 euros.

L'article 224.61 fixe ce que sont ces circonstances qui demandent une justification officielle.

- Autres cas de forfaits (art. 224.02 et 224.1) : 150 euros.

En cas de récidive, (dans un délai de deux ans), cette pénalité pourra être multipliée par trois.

- Pénalité pécuniaire de 16 euros pour tout résultat non saisi le lundi à 13 heures sur le site Compétitions.

Nous rappelons enfin qu'un forfait doit être notifié au service compétitions par le club. On rencontre souvent le cas de joueurs qui avertissent directement le responsable de Commission. Ce n'est pas le cheminement requis et ce ne sera plus accepté.

La Commission Administrative va prochainement se pencher sur les « 40 à 0 » qui faussent les classements. Certains pensent que l'on a « droit à un forfait » ou que l'on a « droit à un joker », mauvaise interprétation de la règle. Un règlement plus sévère est à l'étude et pourrait être mis en pratique dès le dernier trimestre 2026.

REUNION ARTISANS

La FFPB a réuni les artisans français (Mrs Alza, Harbustan et Perry) fabricants de paletas destinées à la pratique de la gomme pleine. Leur crainte justifiée causée par l'apparition d'une pala en carbone provenant d'Argentine a été prise en compte. La FFPB a décidé de ne pas autoriser l'utilisation de ce nouveau matériel dont l'importation puis l'homologation pourraient mettre en danger l'avenir des entreprises de ces artisans.

LES CHEMINS DE LA PELOTE

C'est le samedi 13 décembre qu'ont été inaugurés « Les Chemins de la Pelote Basque ». Le trinquet Saint André, lieu emblématique de la pelote à Bayonne, a accueilli cette cérémonie. Inscrits dans le parcours signalétique culturel de la ville de Bayonne, les différents sites de pelote à Bayonne (actuels ou disparus) ont été identifiés (8 au total) et ont fait l'objet de l'installation de plaques aux légendes en 5 langues : basque, gascon, français, espagnol et anglais.

Un historique du lieu est résumé sur chaque plaque et un QR code renvoie directement à l'histoire de la pelote basque à Bayonne « ville d'art et d'histoire ». L'occasion de rappeler qu'au-delà d'un sport, les liens entre pelote basque, art, histoire et culture restent très étroits.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Pour une mise en conformité avec la loi du 2 mars 2022, il a fallu procéder à la modification des articles 012.5 et 013.5 de nos Statuts dont les teneurs semblaient contradictoires et prêtaient par conséquent à confusion.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a donc été convoquée le 31 juillet 2025.

Les modifications proposées ont été approuvées à l'unanimité et les deux articles ont pu être reformulés.

EMPLOIS

Le jeune Iban Paul Ortiz (CCI Bayonne, EMISA) accueilli en stage depuis le 27 novembre 2024 a terminé son contrat le 12 septembre 2025. Dans le cadre de son alternance et de ses études, ses compétences en informatique ont permis notamment d'établir une programmation annuelle de nos compétitions et de participer à l'élaboration des sites internet concernant différentes Ligues des Nations.

Eheina Dorratçague, précédemment accueillie par la FFPB en tant que Service Civique, a assuré et assure toujours le remplacement d'Aude (congé maternité) au service compétitions et licences.

LOGICIEL STATSPELOTE

Présentation du logiciel « Statspelote » aux entraîneurs fédéraux. Cet outil de saisie et d'analyse statistique des parties permet de collecter, structurer et analyser tout ce qui se passe pendant une partie de pelote (type de coup, zone d'impact, fautes, points gagnants, séquences de jeu, durée des échanges...).

INVITATIONS

Avec pour but le désir d'attirer un jeune public vers notre sport, la FFPB a invité les élèves des écoles privées, publiques et ikastolas à assister aux finales des championnats de France de main nue professionnelle par équipes (Trinquet Moderne-Bayonne) et de cesta punta Pro/Am (Jaï alaï-Biarritz). Le principe retenu : un enfant invité, un accompagnateur invité. Un très beau succès et par conséquent ce dispositif sera renouvelé en 2026.

COMPETITIONS INTERNATIONALES

Faisant suite à la 1^{ère} Ligue des Nations en trinquet de Paris, l'année 2025 restera comme la plus chargée en termes de rencontres internationales. Ont été disputés :

- une Ligue des Nations de cesta punta à Gernika – Espagne (mai-juin)
- les Championnats du Monde -23 ans trinquet à Venado Tuerto – Argentine (septembre)
- une Ligue des Nations fronton 30m à Aguascalientes – Mexique (octobre)

- une nouvelle compétition Europe-Amériques à Pau (octobre)
- les Championnats du Monde de Frontball -23ans et seniors à Mexico Iztapalapa – Mexique (novembre)
- une Ligue des Nations fronton 36m à Bilbao – Espagne (novembre).

Aux dires de tous les observateurs présents sur les sites, on aura pu noter un niveau de jeu très élevé dans toutes les disciplines, l'émergence de pays nouveaux, les gros progrès réalisés par certaines nations aux performances jusqu'à maintenant très modestes et en point d'orgue la première et historique participation de la sélection d'Euskadi.

L'année 2026 sera celle du Championnat du Monde « absoluto » qui devrait normalement se dérouler à Venado Tuerto en Argentine du 15 au 25 octobre 2026.

CHALLENGE FRANCE

L'année 2025 a vu aussi la renaissance du Challenge France, compétition de paleta pelote de gomme pleine en fronton place libre ouverte à toutes les entités métropolitaines éloignées, ultramarines ou francophones. C'était une promesse de campagne électorale. Il est normal qu'une fédération française encourage la pratique de notre sport sur tous les territoires autres que le grand Sud-Ouest, là où des bénévoles s'emploient à faire vivre notre sport, permettant par là même la préservation de la culture basque.

Sous la houlette de Didier Lafourcade, la compétition qui s'est révélée de très bon niveau s'est déroulée fin septembre-début octobre sur le magnifique fronton corse de Santa Maria Poggio. Elle a vu la participation de deux équipes de l'île de La Réunion, deux du Canada, une des Hauts de France, une de Nouvelle Calédonie, une de Saint Pierre et Miquelon, une de Corse et une de Provence-Côte d'Azur.

Ce fut également pour les responsables fédéraux l'occasion de rencontrer M. Emmanuel Augéy, responsable régional de la haute performance de Corse.

La prochaine édition de ce Challenge est d'ores et déjà fixée. Elle se déroulera mi-août 2026 à Saint Pierre et Miquelon dans le cadre de la fête basque et du 120^{ème} anniversaire du fronton. A cette occasion, Lilou Echeverria a été invité. Jamais un président de la FFPB ne s'est rendu là-bas et ce geste symbolique serait très apprécié par tous les acteurs qui œuvrent pour la pelote sur l'archipel.

COMPETITIONS D'HIVER 2025

On retiendra certains points marquants :

- la révision de la planification annuelle des championnats avec l'inversion des périodes pour les spécialités de paleta pelote gomme pleine et creuse en trinquet,
- la mise en place d'une nouvelle programmation avec trois blocs (gomme pleine, gomme creuse et cuir) conformément au projet présenté lors de la dernière Assemblée Générale.
- les finales de main nue amateur qui attirent toujours autant de monde, remplissent les trinquets et le nombre croissant de clubs qui demandent à accueillir ces finales.
- deux très belles journées (finale et demi-finales) de paleta pelote de cuir fronton mur à gauche parfaitement organisées par le club Sporting Union Agenais Pelote Basque.
- de belles finales de paleta pelote de gomme creuse trinquet à Dax et de paleta pelote de gomme pleine au trinquet d'Oloron Sainte Marie avec dans cette spécialité un quadruplé historique de la Société Nautique-Bayonne.
- de très belles finales de cesta punta dans toutes les catégories et une finale Pro/Am disputée devant 1 500 personnes à l'Euskal-Jai de Biarritz devant les caméras de Canal Plus.
- une très intéressante collaboration FFPB-CTPB pour permettre aux puntistes de Magic City à Miami et de Dania de pouvoir vivre leur aventure américaine tout en gardant la possibilité de défendre leur chance en championnat.
- A paleta (gomme creuse et gomme pleine) des parties de qualité chez les féminines avec l'apparition de certains jeunes talents prometteurs, les très bonnes performances de quelques anciennes toujours au niveau, le problème des joueuses qui doublent dans plusieurs spécialités et celui récurrent des forfaits.
- Le problème de la paleta pelote de cuir trinquet avec un nombre de plus en plus restreint d'équipes, le préoccupant niveau de jeu qui s'affaiblit d'année en année et les difficultés à établir des calendriers cohérents voire à maintenir une compétition.
- le problème des rassemblements de jeunes à paleta avec de nombreux forfaits ou le désistement de

certains clubs éloignés.

- la Commission des Arbitres qui peine toujours autant à trouver des volontaires pour officier, surtout au niveau du CTPB. Nous comptons énormément d'arbitres diplômés mais en définitive peu d'actifs.

GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE

Elle s'est déroulée du 10 au 17 août 2025.

Les frontons de Bayonne (Jean Dauger et Place Patxa), Ustaritz, Souraide, Urrugne, Auch, Biarritz, Arcachon, Saint Jean de Luz, Gradignan, Sorde l'Abbaye, Cannes et Tardets ont accueilli les 40 finales programmées. La FFPB remercie les municipalités hôtes et les clubs locaux pour leur investissement. Cette semaine, vitrine des spécialités dites traditionnelles, reste chaque année un temps fort de la vie fédérale. Toutefois, l'éloignement géographique de certaines parties et les épisodes de canicule ont entraîné une baisse de la fréquentation. Certains autres phénomènes comme les feux de forêts en Gironde ont imposé des reports à des dates moins propices.

Les fortes chaleurs deviennent un élément récurrent et il faudra en tenir compte pour les futures programmations.

On soulignera le très beau premier titre de champion de France en fronton place libre pour le club AS.Villeurbanne Eveil Lyonnais (paleta pelote gomme pleine féminines nationale B) du Comité de Pelote Basque Métropole de Lyon et du Rhône. Ces dames ont démontré qu'avec de l'envie et du sérieux l'éloignement géographique ne constitue pas un frein à la performance. Bravo à elles !

COMPETITIONS ET MIXITE

Jusqu'à présent, dans les spécialités de pelote cuir, les féminines ne pouvaient officiellement pratiquer que le grand chistera et la cesta punta.

La Commission Médicale fédérale a maintenant autorisé officiellement la pratique de la main nue et de la paleta pelote de cuir par les féminines sous certaines conditions prises en compte par le nouveau règlement à savoir :

Article 221.55 Equipes mixtes pour les catégories Poussin - Benjamin et Minime uniquement
Applicable à partir du 01 septembre 2025. Dans les spécialités à gomme pleine, gomme creuse, main nue et toutes spécialités de pelote cuir, les filles peuvent intégrer individuellement leur catégorie ou la catégorie inférieure pour constituer une équipe dans une compétition garçons. Les cadettes (M19) ne sont pas concernées, elles ne peuvent pas intégrer la catégorie inférieure minime (M16).

Article 221.56 Equipes mixtes pour les catégories Cadet - Junior et Senior
Applicable à partir du 01 septembre 2025. Dans les spécialités à gomme pleine ou gomme creuse, main nue et toutes les spécialités de pelote cuir, les féminines peuvent intégrer individuellement leur catégorie pour constituer une équipe dans une compétition "Masculin". Le sur-classement d'une féminine n'est pas autorisé dans une compétition "Masculin".

La spécialité de main nue féminine a fait son entrée au plan international en tant que sport de démonstration lors de la Ligue des Nations de Bilbao en novembre.

Il est prévu d'organiser un Challenge National Féminin dans les catégories M12-M14-M16 en début d'année prochaine si le nombre d'inscrites s'avère suffisant.

HANDI TOUR PELOTE

Encore un travail très sérieux de la Commission Para-pelote et son chef de file Maxime Cabanne.

Le 11 janvier 2025 a vu pour la première fois se dérouler une étape en trinquet dans le Sud Est à Grasse. Une dizaine de nouveaux pratiquants sont venus découvrir la discipline notamment des joueurs de tennis fauteuil et de padel fauteuil. Une belle réussite car, suite à cette journée les clubs US Planoise-Grasse Pelotari Club et Aviron Bayonnais ont enregistré l'arrivée de nouveaux licenciés très performants. Certains seront même très certainement candidats aux futures sélections internationales.

Les étapes se sont poursuivies à Dax (8 février, complexe Colette Besson), Tarbes (22 février), Bayonne (8 mars), 22 mars (Pau, Masters), 12 avril (Dax), 20 décembre (Bayonne) et 21 décembre (Iholdy). Les équipes de Tarbes, Portet sur Garonne, Grasse, Kemen, Denek Bat-Armendarits et Aviron Bayonnais ont participé à ces journées et le niveau s'élève chaque année davantage.

Année pleine pour les sociétaires de l'Aviron Bayonnais-Bayonne Maxime Cabanne et Yann Meunier qui remportent successivement les championnats de France trinquet et fronton mur à gauche, les Masters Handi Tour et la Ligue des Nations fronton 36m à Bilbao.

SPORT ADAPTE

Le lundi 26 janvier, le complexe Colette Besson a accueilli une matinée d'initiation à la pelote basque, organisée par le Comité départemental du Sport adapté des Landes sous l'impulsion de Benoit Dupruilh avec le soutien de la FFPB et la présence de Marie Rolet, CTN. Cet événement a réuni une cinquantaine de sportifs issus de huit institutions landaises, couvrant une large tranche d'âge de 17 à 50 ans. Les participants ont pu s'initier à la discipline via divers ateliers : main nue, pala, chistera, parcours moteur et tournoi. Grâce à l'engagement de tous les protagonistes ainsi que les bénévoles de l'US Dax, cette action a rencontré un véritable succès.

ZABALKI 2025

Le Tournoi international interuniversitaire de pelote Zabalki qui se tient chaque année depuis 1997 alternativement en Espagne et en France s'est déroulé cette année dans les villes de Biarritz et Bayonne.

Neuf universités ont participé à cette édition 2025 : Université de Pau et Pays de l'Adour (organisatrice), Université de Bordeaux, Université technologique de Tarbes (Pyrénées occitanes), Université du Pays basque, Université de Mondragón, Université de Valence, Université publique de Navarre, Université de La Rioja et Université de Cantabrie.

Victoire finale de l'Université de Pau et Pays de l'Adour.

HONORABILITE

La loi du 8 mars 2024 a renforcé la protection des mineurs.

L'honorabilité est l'obligation légale qui interdit à une personne d'exercer les activités d'éducateur sportif ou de dirigeant, si elle a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Le contrôle d'honorabilité vise donc à vérifier les antécédents judiciaires de ces personnes. L'article L.212-9 du code du sport prévoit que nul ne peut exercer les fonctions d'enseignement, animation, entraînement ou encadrement d'activités physiques et sportives, à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits spécifiés.

Comme chaque année lors de l'Assemblée Générale, le président de la FFPB rappelle avec fermeté à toutes les personnes concernées (présidents, secrétaires et trésoriers de clubs, éducateurs sportifs bénévoles licenciés, juges-arbitres,...) l'obligation de cocher la case « honorabilité » à la prise mais également au renouvellement de licence. Ceci permet automatiquement l'interrogation du FIJAIS (Fichier Judiciaire d'auteurs d'infractions sexuelles ou violentes).

Tout comme pour le dopage, le monde de la pelote basque n'est pas épargné et se doit d'être ultra vigilant face à des prédateurs sexuels qui font toujours partie de l'entourage proche des victimes.

Un club a dû faire face à ce fléau en 2025 et a connu une situation très délicate à gérer au sein d'un petit village et d'une association. Il est de notre devoir de le répéter, personne n'est à l'abri.

VIOLENCES DANS LE SPORT

La violence peut résulter ou prendre la forme d'une manipulation, d'une séduction, d'une emprise ou d'un abus d'autorité.

Tout signalement de violence (agression sexuelle, atteinte sexuelle, harcèlement sexuel ou autre, bizutage...) qui est porté à votre connaissance doit être signalé dans les meilleurs délais à signalsports@sports.gouv.fr.

Créée en décembre 2019 pour accueillir le flux de témoignages nés du mouvement de libération de la parole concernant les violences dans le sport, Signal-Sports est la cellule nationale de traitement des signalements de toutes les violences dans le sport.

Pour chaque signalement reçu, cette cellule engage les procédures qui s'imposent en partenariat avec de nombreuses institutions (fédérations sportives, INSEP, CREPS, écoles nationales, 119, 3018, services de police et de justice, etc).

Elle veille à répondre dans les meilleurs délais afin d'écarter les personnes mises en cause pour des faits graves de violences commis par des personnes dans le milieu sportif et pour assurer la protection des pratiquants depuis l'amateur jusqu'au sportif de haut niveau.

Elle coordonne les procédures administratives, directement menées par les services départementaux du Ministère, oriente le signalement vers les bons interlocuteurs et suit l'avancée des procédures (disciplinaires, pénales, etc).

Nous vous incitons également fortement à vous rendre sur le site internet de la FFPB. En cliquant sur la rubrique de la page D'accueil « Ethique et Honorabilité », vous pourrez accéder à divers documents utiles et notamment :

- L'outil d'accompagnement des encadrants pour aborder les sujets des violences avec les jeunes : Livret # JEUNES pdf
- La Boite à outils du Ministère avec des documents à télécharger
- le Plan Fédéral des Violences
- la Plaquette Prévention des violences sexuelles.

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

Le président de la FFPB a résigné la convention avec M. Sébastien Boueilh créateur de l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

En collaboration avec la DTN et dans le cadre de la formation professionnelle des actions seront menées dès 2026. Elles seront destinées en priorité aux présidents de Comités et de Ligues puis aux agents de développement et salariés des structures déconcentrées.

Sachez que chaque club, comité ou ligue peut adhérer à l'association « Colosse aux pieds d'argile » : 50 euros l'année pour un club, 100 euros pour un comité, 120 euros pour une ligue.

Cette adhésion vous permet entre autres de bénéficier de supports de sensibilisation (affiches, guides, flyers, stickers) très pratiques à utiliser pédagogiquement avec des jeunes ou moins jeunes et de mettre en place des actions au sein de votre structure.

DOPAGE

La FFPB rappelle à tous les dirigeants de Clubs, Comités et Ligues l'importance de sensibiliser les joueurs, dès leur plus jeune âge, au fléau que constitue le dopage. Il n'existe pas que dans les autres sports, nous ne sommes pas épargnés, les contrôles effectués le démontrent chaque année et la vigilance est plus que jamais de rigueur. Certes dans la majorité des cas l'utilisation de certaines substances appartient davantage au domaine festif qu'à un véritable désir de se doper. Mais leur consommation est interdite et leurs utilisateurs tombent sous le coup de la loi. L'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) procède à des contrôles inopinés qui se multiplient et les sanctions peuvent s'avérer très lourdes (jusqu'à 4 ans d'interdiction de compétitions officielles).

Nous vous invitons à consulter la page du site internet présentant le Plan Fédéral de Prévention Dopage, les outils de Prévention Dopage ainsi que le Guide pour les sportifs et le personnel d'encadrement du sportif. (rubrique « Accueil », Antidopage).

Nous vous conseillons également de consulter la plateforme « Podium » sur le site de l'AFLD (aflld.fr). PODIUM est la plateforme pédagogique de l'Agence française de lutte contre le dopage. Elle s'adresse aux sportifs, à leur personnel d'encadrement, aux parents, aux professionnels de santé... et à toutes celles et ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur l'antidopage !

Tout le monde peut s'inscrire gratuitement pour y accéder. On peut y trouver des formations sur mesure adaptées à chaque public, des cours thématiques et des ressources pédagogiques !

Le parcours de formation destiné aux parents de jeunes sportifs est particulièrement intéressant.

NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis quelques mois, la FFPB travaille à la conception de son nouveau site internet avec l'aide très professionnelle du Studio Waaz de Biarritz. Le but est, non pas d'éradiquer tout le contenu actuel qui nous paraît assez complet, mais de faciliter grandement la recherche de renseignements précis en rendant chaque rubrique plus rapidement accessible. Chaque responsable de Commission se verra ainsi muni d'un code d'accès personnel lui permettant de présenter l'actualité de sa spécialité.

Une petite présentation de ce nouveau site aura lieu ce matin.

ASSURANCES

L'année 2025 a été malheureusement marquée par le décès d'un joueur. La FFPB tient à présenter ses sincères condoléances à la famille de ce pelotari.

Au-delà de ce terrible évènement, sur l'ensemble de 2025, les blessures concernent majoritairement les membres inférieurs, et plus particulièrement les genoux, les chevilles et les tendons d'Achille. Ces atteintes entraînent fréquemment des arrêts de travail prolongés, pouvant atteindre la durée

maximale d'indemnisation prévue.

Les ruptures du tendon d'Achille génèrent des périodes d'indisponibilité professionnelle importantes, avec des conséquences financières potentielles non négligeables, notamment pour les licenciés exerçant une activité professionnelle non salariée.

La garantie Individuelle Accident incluse dans la licence permet une indemnisation des arrêts de travail à compter du huitième jour et jusqu'au cent soixantième jour, sur la base d'un montant journalier forfaitaire. Chaque année, lors de notre assemblée générale, nous rappelons que cette couverture de base peut être renforcée par la souscription d'options complémentaires offrant des niveaux d'indemnisation plus élevés, lesquelles demeurent encore insuffisamment souscrites malgré leur intérêt économique et assurantiel.

Nous tenons à manifester notre mécontentement quant à la parution de l'affiche du Tournoi de Tarbes 2026 en trinquet portant la mention « Licence FFPB non obligatoire ». Ce libellé nous paraît inapproprié. Un organisateur devrait au contraire inciter les joueurs à se licencier.

La FFPB, seule habilitée à délivrer l'autorisation de tournois mais alertée trop tard dans ce cas précis, n'acceptera pas cet état de fait qui encourage à l'imprudence.

Quant aux personnes nous ayant suggéré de rendre obligatoire le port du casque en paleta pelote de gomme pleine trinquet, nous rappelons que rien n'interdit à un joueur d'évoluer avec un casque s'il le désire sans pour autant changer le règlement.

INSTALLATIONS

Sans évoquer les projets de construction ni les travaux en cours, certaines belles réalisations ont vu le jour ces derniers mois.

Travaux terminés :

MASSY (91)- Rénovation du sol du fronton place libre ainsi que du local du club.

BIARRITZ Plaza Berri (64)- Éclairage du fronton mur à gauche rénové.

BIARRITZ Milady (64)- Éclairage du trinquet rénové.

BIARRITZ Quartier Allégresse (64)- Rénovation du trinquet privé. Ancien trinquet Francis Dibarrart.

CAMBO les BAINS (64)- Rénovation du local pelote au fronton place libre.

SALIES de BÉARN (64)- Rénovation du sol et de l'éclairage du fronton place libre Mosquéros.

ITXASSOU (64)- Rénovation totale et mise aux normes internationales du trinquet.

DAX (40)- Rénovation de l'éclairage du trinquet et du fronton mur à gauche au complexe Colette Besson.

SAINT PAUL les DAX (40)- Construction d'un trinquet privé aux normes internationales avec paroi vitrée à droite.

ABENSE de HAUT (64)- Rénovation totale du fronton place libre : sol, peinture et grillage.

OSSES (64)- Construction d'un fronton place libre.

SAINT MARTIN d'ARBEROUE (64)- Construction d'un fronton place libre.

MENDITTE (64)- Construction d'un fronton place libre.

NOUVELLE CALÉDONIE (988)- Mur et système électrique rénovés, cancha refaite.

SERVICE CIVIQUE

Le Comité départemental de pelote basque de Haute Garonne, Aude et Ariège (CDPBHGAA), par la voix de son nouveau président Frédéric Etcheverry, a informé la FFPB de sa décision d'arrêter la gestion des services civiques dont il avait reçu la délégation.

Certains Clubs, Comités ou Liges se sont manifestés pour savoir dès lors comment recruter une personne en service civique.

Pierre Garaicoechea informe l'assistance que pour les Clubs de Nouvelle-Aquitaine, les CDOS 64 et 33 ainsi que le CROS Nouvelle-Aquitaine peuvent servir de point d'appui pour tout club désirant contracter avec un service civique.

Les Clubs d'Occitanie doivent s'adresser pour leur part au CROS Occitanie.

Pour les autres territoires, la FFPB est en train de chercher des informations précises qu'elle diffusera ultérieurement.

CENTRE DE PERFORMANCE MAIN NUE TRINQUET BERRIA HASPARREN

Grâce au financement fédéral et à la mise à disposition du trinquet Berria par le groupe Lauak, 16 stagiaires de 17 à 22 ans, listés « haut niveau » et donc susceptibles d'intégrer les équipes de France Espoirs, s'entraînent 4 soirées par semaines, du lundi au jeudi, de mi-août à fin avril, encadrés par un staff technique de 3 personnes et de Manu Martiarena, directeur du dispositif.

Cette charge de travail vient en complément de la formation dispensée par leurs clubs respectifs.

Cette structure est coordonnée par la DTN.

ARBITRES

La Commission fédérale composée de responsables des Commissions Arbitres de Ligues et/ou de Comités s'est réunie à deux reprises les 3 janvier et 1er juillet 2025.

Elle a procédé à la mise à jour des listes d'arbitres par Comités (avril 2025) mais malheureusement très peu de Comités ont répondu à cette demande d'actualisation interne.

La mise à jour des listes d'Arbitres par Comité et/ou par Ligue se fait annuellement et sera redemandée à chaque Comité dès Avril 2026.

Des actions de formation des Arbitres ont été assurées par les Comités départementaux.

Les sessions de certifications sont effectuées par les responsables Arbitres de chaque Comité puis corrigées au sein de la FFPB par Séverine Graciet, responsable de la Commission Fédérale arbitrage. Sur 14 candidats inscrits, 12 ont participé aux tests.

Au niveau international, Emmanuel Martinez a officié à Gernika et Aguascalientes, Séverine Graciet à Venado Tuerto, Eric Dibar à Iztapalapa, Laurent De Elizondo et Julien Tailleur à Bilbao.

Les trophées AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) ont été décernés cette année à Claire Dutaret-Bordagaray (catégorie Elite) et à Bastien Segot (catégorie Espoir).

9. Approbation des résultats sportifs 2025

Claire Dutaret-Bordagaray, Responsable Commission Sportive Générale, présente les résultats sportifs 2025 et qui sont consultables sur la Brochure AG FFPB 2026.

Un diaporama présente la totalité des podiums M12 à Seniors Nationale A de l'année 2025 dans toutes les spécialités, ainsi que l'intégralité des podiums des compétitions internationales.

10. Examen des vœux des Comités et Ligues

Tous les vœux émanant des Ligues et Comités ont été examinés lors de deux réunions : Bureau fédéral avec les présidents de Comités et Ligues (19/02/2026)-Comité Directeur (28/02/2026).

A l'issue de ces réunions, trois de ces vœux ont été retenus et font l'objet d'un débat ce matin.

Comité Départemental des LANDES

Club UA Mimizannaise : Demande à passer la validité des certificats médicaux à 3 ans.

Comité Départemental Métropole de LYON et du RHONE

Certificat médical seulement tous les 3 ans avec attestations pour les deux autres années.

Le Président, Lilou Echeverria, rappelle que la pelote basque fait partie des sports violents. La FFPB adopte le principe de précaution et préconise le maintien du certificat médical annuel.

Le médecin fédéral Jean-Philippe Narbey abonde dans ce sens.

Le débat est ouvert. Un vote est instauré pour choisir entre certificat médical annuel ou tous les trois ans.

Comité Territorial du PAYS-BASQUE

Le Comité du Pays Basque souhaite définir un nouveau mode de calcul aux élections fédérales. Nous demandons à ce que chaque club ait un nombre de voix équivalant à son nombre de licenciés.

Le président, Lilou Echeverria, propose que ce vœu soit examiné avec les Comités, Ligues, la Commission Administrative. Le sujet est délicat. Il faut laisser le temps de l'examiner, éventuellement de retenir des contre-propositions, avant de le présenter ultérieurement lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2025, valide les termes de ces documents.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, valide les termes de ce rapport.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport financier sur la situation de l'Association pendant l'exercice clos le 31/12/2025 et sur les comptes dudit exercice,
- et la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, se traduisant par un déficit net de gestion de 70 879 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Il est décidé d'affecter le déficit au report à nouveau.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2026, approuve ledit budget.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activités, valide les termes de ce rapport.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des résultats sportifs 2025, valide l'ensemble de ces résultats sportifs.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir examiné les vœux des Comités et Ligues, approuve le maintien de la validité du certificat médical annuel.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A LA MAJORITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.
Contre le changement : 679 – Abstention : 0 – Pour le changement : 83 soit 10,90 % pour.**

11. Colosse aux pieds d'argile -intervention de M. Sébastien Henry

Sébastien Henry, Chargé de mission Prévention au sein de l'association Colosse aux pieds d'argile, présente l'association.

Des actions de formation seront menées en 2026 destinées en priorité aux présidents de Comités et de Ligues puis aux agents de développement et salariés des structures déconcentrées.

Chaque Club, Comité ou Ligue peut adhérer à l'association « Colosse aux pieds d'argile » : 50 € l'année pour un Club, 100 € pour un Comité, 120 € pour une Ligue.

Cette adhésion permet entre autres de bénéficier de supports de sensibilisation (affiches, guides, flyers, stickers) très pratiques à utiliser pédagogiquement avec des jeunes ou moins jeunes et de mettre en place des actions au sein de votre structure.

12. Plan Sportif Fédéral 2026 (PSF)

Pierre Garaicoechea présente les différents aspects du Projet Sportif Fédéral, les directives et enveloppes financières de l'ANS.

Pierre Garaicoechea et Ghislaine Lassus, élus du Comité Directeur FFPB, accompagnent les Clubs, Comités, Ligues qui présentent leurs projets, selon le budget fléché et les axes définis pour bénéficier des aides ANS.

Bilan PSF 2025 Ligues, Comités et Clubs

Crédits de l'ANS (Agence Nationale du Sport) délégués à la FFPB : 160 500 € globalement (baisse de 7,50 %) dont 42 100 € pour l'île de La Réunion.

En 2025, 44 structures ont bénéficié de l'aide du PSF.

5 Ligues	27 744 €
9 Comités	50 356 €
30 Clubs	82 600 € (4 premières demandes).

PSF 2026 pour les Ligues, Comités et Clubs

Crédits de l'ANS délégués à la FFPB : à confirmer par l'ANS mais devraient être identiques à ceux de 2025.

L'enveloppe emploi et apprentissage reste gérée par les services de l'Etat, la FFPB émettra un avis sur chaque projet de création d'emploi.

Note de cadrage diffusée à partir du 31 mars 2026.

Calendrier de la Campagne PSF 2026

Date limite de dépôt des demandes le 30 avril 2026.

Instruction des demandes en mai 2026.

Arbitrages de la Commission PSF en juin 2026 et proposition à transmettre à l'ANS avant fin juin 2026.

Validation de l'ANS en juillet 2026.

Mise en paiement fin juillet et en août 2026.

Orientations stratégiques de développement fédérales : 4 axes.

- Axe 1 : Développement de la pratique

1.1 Proposer des passerelles de pratique de la pelote entre le milieu scolaire et les clubs de proximité (en temps périscolaire ou extrascolaire)

1.2 Formation des jeunes pelotaris

- 1.3 Promotion public féminin
 - 1.4 Assurer la formation initiale et continue des dirigeants, éducateurs et arbitres (y compris les jeunes)
 - 1.5 Développement des spécialités internationales
 - 1.6 Parapelite
- Axe 2 : Développement de l'éthique et de la citoyenneté
 - 2.1 Lutte contre les violences dans le sport
 - Axe 3 : Promotion du sport Santé
 - 3.1 Pratique préventive de sport santé bien-être et sport sur ordonnance
 - Axe 4 : Accession territoriale au sport de Haut Niveau (réservées aux Ligues)
 - 4.1 Détection - accession territoriale
 - 4.2 Perfectionnement - accession territoriale
 - 4.3 Formations
 - 4.4 Compétitions.

Pour les structures ayant été aidées en 2025.

Si la structure ne demande pas de subvention en 2026, un CRF (Compte Rendu Financier) est à saisir en ligne avant le 30/06/2026 pour chaque action. A défaut la subvention sera à rembourser à l'ANS.

Si la structure demande une subvention en 2026,

- si l'action est réalisée : un compte rendu financier CRF est à saisir en ligne avant le 25 avril 2026.
- si l'action est non réalisée : reversement de l'aide PSF.

Les structures faisant une première demande bénéficieront d'un accompagnement personnalisé.

Mail de contact : psf@ffpb.net

Code de la subvention sur compteasso : 1370

La campagne sera lancée à partir du 31 mars 2026.

13. Parité des instances régionales 2028 et contrat d'engagement républicain

La parité Hommes-Femmes au sein des Ligues sera obligatoire au 01/01/2028.

La parité Hommes-Femmes au sein des Comités sera pour plus tard.

Les associations doivent souscrire aux Engagements du Contrat d'Engagement Républicain signé par la FFPB en 2022 :

- Respect des lois de la république
- Liberté de conscience
- Liberté des membres de l'association
- Egalité et non-discrimination
- Fraternité et prévention de la violence
- Respect de la dignité de la personne humaine
- Respect des symboles de la république

<https://ffpb.net/wp-content/uploads/2023/06/Contrat-dengagement-republicain-signé-par-la-Ministre-et-President-FFPB.pdf>

14. Communication Sport Santé

Jean-Philippe NARBÉY, médecin fédéral et Responsable Commission Sport & Santé, et Caroline BEDERE, membre Commission Sport & Santé, présentent le Projet fédéral Sport Santé.

- Développer les sections Sport par prescription
- Mise en place de sections Sport santé avec la promotion de l'activité physique pour la lutte contre la sédentarité
- Création d'un championnat ALD pour les plus de 16 ans
- Mise en place d'une journée regroupement pour les enfants.

La ligne directrice est de continuer à développer le Sport Santé par prescription et le Sport Santé sur tout le territoire.

Le lundi 24 mars 2025, une rencontre a été organisée avec Mme Cristelle Haissaguerre, chargée du développement Sport Santé Nouvelle-Aquitaine à la DRJS. Trois principaux points de travail ont été abordés.

- Les financements pour les clubs (PSF, financement emploi ANS, fonds de développement vie associative, etc.)
- La formation des éducateurs, en collaboration avec la DTN (passe déclic)
- La Classification. La commission fédérale souhaite dans le cadre de SPORT SANTE mettre en place et développer des épreuves intégrant des adultes en ALD par degré de capacité, par souci d'équité.

Les causes de prise en charge en Affection de Longue Durée étant multiples et variées, les conditions d'organisation de ces épreuves devront obéir à de nouvelles règles tenant compte des difficultés des participants qui pourront se trouver dans des conditions médicales très différentes.

De la même façon, la commission souhaiterait accueillir des enfants en ALD dans le cadre d'une journée de compétition organisée, ce qui permettrait à ces jeunes enfants de découvrir le monde de la compétition, l'émulation et la motivation.

Il est à noter que ce deuxième concept est totalement nouveau et n'a jusqu'alors été envisagé dans aucune fédération sportive, d'où l'écho bienveillant et intéressé des responsables de la Jeunesse et des Sports.

Pour le prochain renouvellement des licences, une nouvelle case permettra à toutes les personnes en ALD (Adultes/Enfants), de le signaler. Il s'agira là d'un recensement qui donnera matière à proposer des compétitions adaptées. Un licencié ALD, pourra également s'engager sur les compétitions classiques.

D'ores et déjà, toutes les personnes intéressées par ce projet peuvent contacter les membres de la commission par mail : sportsante@ffpb.net

15. Présentation site internet

La FFPB travaille depuis quelques mois à la refonte de son site internet en collaboration avec le studio Waaz de Biarritz.

Mme Marion Latapy (planification et pilotage des projets), M. Emile Negueloua (gestion d'entreprise et management) et M. Gaizka Bidegain Arrosagarai (graphiste expert en web design) assistent aujourd'hui à notre assemblée générale. Ils projettent sur grand écran l'état actuel des travaux, présentent leur avancée et expliquent en quoi ils consistent. Il s'agit d'adopter une charte graphique beaucoup plus moderne et de faciliter grandement la recherche de renseignements.

Le site actuel est très complet mais accéder rapidement à un élément est impossible. Il était indispensable de le faire évoluer. La version définitive sera terminée et mise en service en 2026.

16. Intervention du DTN

Le nouveau Directeur Technique National, Yon Belly, a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2025. Il commence par détailler le contexte de son arrivée puis développe les missions actuelles et les pistes d'évolution.

Il détaille les résultats de toutes les compétitions internationales disputées en 2025 : Gernika, Venado Tuerto (Argentine), Aguascalientes (Mexique), Iztapalapa (Mexique), Bilbao.

Il présente toutes les structures du Parcours de Performance Fédéral (PPF) ainsi que les actions d'accompagnement des sportifs de Haut Niveau.

Il évoque toutes les actions de développement des spécialités et de la structuration sportive, la mise en œuvre des politiques publiques (jeunes, personnes en situation de handicap, féminisation de la pratique, lutte contre les violences notamment sexistes et sexuelles, lutte et prévention contre le dopage,...), la formation professionnelle (évolution du CQP) et la réflexion autour des brevets fédéraux.

En conclusion, l'année 2025 aura été une année de travail et de transition pour la Direction Technique Nationale avec la poursuite des actions engagées par la fédération et l'amorce de réflexions visant à accompagner l'évolution de notre sport. L'enjeu sera de poursuivre cette dynamique en renforçant la coordination entre les acteurs, en consolidant les dispositifs existants et en continuant d'accompagner les pratiquants à tous les niveaux.

Pour plus de détails, voir Brochure AG FFPB pages 138 à 143.

17. Interventions des personnalités

Xavier Cazaubon, président de la Fédération Internationale de Pelote Basque, tient tout d'abord à féliciter la FFPB pour la qualité de son Assemblée Générale et la richesse de toutes les actions entreprises.

Il remercie sincèrement la FFPB et ses représentants à la Junta Directiva (Comité Directeur FIPV) pour l'appui et l'aide constants qu'ils ont apportés à la FIPV tout au long de l'année 2025.

L'année 2025 aura été très délicate pour la FIPV. Les embûches se sont avérées nombreuses avec des attaques personnelles répétées, des campagnes de presse accusatrices pleines de fausses informations et des actions menées en justice devant le TAS (Tribunal Arbitral du Sport) de Lausanne.

X. Cazaubon précise, insiste et tient à enfoncer le clou face à ses détracteurs : oui, le Championnat du Monde "Absoluto" 2026 aura bien lieu au mois d'octobre en Argentine (Buenos Aires pour toutes les spécialités de 30m, 36m, trinquet et frontball) et en Uruguay (Colonia pour le jaï alai 54m). Là encore les critiques ont été nombreuses, les gens ont parlé sans savoir et de nombreux détracteurs étaient certains que l'Amérique du Sud n'avait plus les moyens d'organiser une grande compétition pour des raisons financières ou politiques.

Le président de la FIPV évoque ensuite plusieurs sujets d'actualité.

La FIPV ne reconnaît plus la Fédération Européenne de Pelote Basque et interdit toutes les compétitions organisées par ladite fédération puisqu'elle ne répond plus à aucun critère officiel : aucune Assemblée Générale, aucune présentation des comptes, aucune élection depuis 10 ans et un président auto-proclamé. La FIPV réfléchira à un autre projet capable de réorganiser des compétitions européennes dignes de ce nom.

Le siège de la FIPV va quitter Pampelune où il était installé depuis de nombreuses années. Cette décision a été prise à l'unanimité lors de la dernière Junta Directiva. Les villes de Buenos Aires, Mexico et Biarritz sont pressenties pour accueillir ce siège.

En ce qui concerne le fait d'adopter le slogan "Pampelune capitale mondiale de la pelote basque" comme l'a proposé cette ville, X. Cazaubon est clair, ce sera non.

La spécialité de Main nue Féminines, en démonstration lors de la Ligue des Nations à Bilbao, ne figurera pas au programme du Championnat du Monde Absoluto 2026 en Argentine. Elle fera son entrée officielle en 2030 à Bilbao.

Les nations n'ayant pas participé aux dernières Ligues des Nations ne seront pas représentées au Mondial 2026 puisqu'elles n'ont pas obtenu leur qualification.

Pour terminer son intervention, le président de la FIPV estime avoir été choqué à la lecture d'un article paru sur un journal basque titrant "qu'il est plus dur d'être champion du Pays Basque que de devenir champion du monde". De tels propos émanant du Comité Territorial du Pays Basque lui semblent irrespectueux et en outre mensongers puisque nombreux sont les exemples qui prouvent le contraire. X. Cazaubon cite plusieurs exemples anciens ou récents.

18. Questions diverses

Néant.

19. Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le président M. Lilou Echeverria

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire général.



Le Secrétaire Général,
René HARDOY



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA

Lien vers la Brochure AG FFPB 2026 (Exercice 2025) :

<https://ffpb.net/wp-content/uploads/2026/03/BROCHURE-AG-FFPB-20260328.pdf>